

Jean-Pierre LEBRUN

Alain VANIER

Jean-Pierre Lebrun et Alain Vanier ont accepté de participer à cet entretien, qui s'inscrit dans l'enquête conduite par PSYCHANALYSE sur l'association psychanalytique. Nous les remercions vivement, ainsi que Catherine Mathelin qui, présente à l'entretien, est intervenue dans son cours.

PSYCHANALYSE : Pouvez-vous nous parler de votre expérience institutionnelle qui vous a conduits, l'un, Jean-Pierre Lebrun, à l'Association freudienne internationale réunie autour de Charles Melman, et qui est devenue récemment l'Association lacanienne internationale (ALI), et l'autre, Alain Vanier, au départ autour de Mannoni au Centre de formation et de recherches psychanalytiques (CFRP), qui est devenu aujourd'hui Espace analytique ? Pouvez-vous aussi préciser la logique qui préside à la conception de ces associations que vous avez rejointes ?

Jean-Pierre Lebrun : Je suis venu à l'Association freudienne internationale, dénomination de l'époque, pour le dire très abruptement, par le biais du transfert sur Charles Melman. Il était venu à l'École belge de psychanalyse dans les années 1980, avant même qu'y parvienne l'apport de Jacques Lacan, et avant même la dissolution. Melman était venu un peu comme représentant le mouvement lacanien à l'École belge. Cette École était faite à partir de psychanalystes qui avaient suivi un temps l'enseignement de Lacan, en gros jusqu'au séminaire sur le transfert, puis qui n'avaient plus investi son enseignement à Paris. Ils s'étaient formés en Belgique et avaient formé, par le biais de l'université de Louvain, une série de jeunes, dont j'ai fait partie. Les noms les plus importants de l'époque étaient sans nul doute Jacques Schotte, Antoine Vergote et le philosophe Alphonse de Waelhens. Ils ont donc constitué cette École. Ils avaient des liens avec l'École freudienne, mais des liens très « déliés ». Certains jeunes psychanalystes à l'époque ont poursuivi, ont repris en cours de route l'enseignement de Lacan – sur la fin, en quelque sorte. C'est comme cela que ces « plus jeunes » ont invité Melman à venir parler... La première fois que je l'ai vu, il était venu parler du schéma de la sexualité dans le séminaire *Encore*. C'est dire où nous en étions à l'époque. Lors de la dissolution, beaucoup de membres de cette école belge ont suivi Lacan jusques et y compris à l'École de la cause. Certaines personnes étaient intéressées par Lacan mais sont restées dans l'École. Enfin, quelques-uns sont partis – j'en faisais partie –, ont quitté cette École belge dans laquelle ils avaient rencontré

Melman, mais ils n'ont pas voulu adhérer au mouvement... j'allais dire « religieux », qui a suivi la dissolution, refusant de ce fait d'aller d'emblée dans une autre école. Nous n'étions pas nombreux, une dizaine environ, à s'être ainsi contraints de quitter l'École belge parce qu'elle ne donnait pas suffisamment de gages sur la poursuite de l'enseignement de Lacan, mais sans non plus vouloir aller dans la précipitation générale rejoindre l'École de la cause. Donc, nous avons cherché à qui s'adresser... Pour nous, il n'y avait que Melman, qui était venu en Belgique et qui y avait soutenu une certaine place. Donc nous nous sommes retrouvés autour de lui. C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés inscrits à l'Association freudienne internationale (AFI). Il faut aussi mentionner le travail autour de Marcel Czermak, sur qui il y avait eu également un transfert, mais c'est quand même Melman qui en a constitué le pôle le plus important... Parallèlement, assez rapidement, un groupe de collègues s'est constitué autour de Patrick De Neuter, Nicole Stryckman, moi-même et quelques autres. Nous avons ainsi suscité autour de nous, en Belgique, un mouvement de travail et avons initié un groupe belge qui est assez rapidement devenu important en nombre par rapport à l'Association freudienne internationale. Au début, nous étions une vingtaine, alors que l'Association devait alors comporter cent cinquante membres. Nous avons donc constitué d'emblée un groupe assez important, du fait que les Belges faisaient un transfert sinon directement sur Melman, du moins sur ceux qui faisaient un transfert sur Melman. Dans ce contexte, j'ai été président de l'AFI. En effet, au début, l'association avait alternativement une présidence à l'étranger et une présidence en France. Cette association a tout de suite été internationale, avec les groupes de France, d'Italie, de Belgique, et quelques autres.

PSYCHANALYSE : Parmi les spécificités, il y a donc, d'entrée de jeu, le caractère international, et l'enseignement de Lacan...

J.-P. Lebrun : La question de Lacan était d'emblée présente pour certains Belges, pris dans l'opposition entre l'interprétation millérienne et l'interprétation melmannienne, car dès la dissolution, nous avons été contraints de choisir. La logique de l'Association freudienne devenue lacanienne va dans le même sens, c'est-à-dire d'une organisation regroupée logiquement autour d'une personne, en place d'exception, identifiée et reconnue comme telle. Toute l'organisation institutionnelle ne venait jamais que redoubler cette position particulière de Melman comme étant la personne qui soutenait le travail. J'ai envie de dire « pour le meilleur et pour le pire », c'est-à-dire pour les bonnes choses et pour des choses plus difficiles, comme toujours. Mais c'est cela l'organisation de l'association. À l'époque, cela ne nous avait pas frappés, parce que la Belgique est un pays de compromis, qui a sur le dos de devoir nouer la culture latine et la culture anglo-saxonne. Ce pays est d'ailleurs né, en 1830, pour faire tampon entre les forces de l'époque... Cent soixante-quinze ans après, les Belges ont toujours l'impression d'être tampon. Ils se sont habitués aux jeux des compromis, avec une certaine fascination à l'égard de l'intelligentsia française, mais en même temps avec la prudence toujours un peu méfiante de ceux qui restent ancrés dans le sol, dans le concret, dans le réel... Donc pas question de nous laisser raconter n'importe quoi ! C'est un peu la Belgique, ça.

PSYCHANALYSE : Alain Vanier, pouvez-vous indiquer votre parcours ?

Alain Vanier : Pourquoi me suis-je retrouvé au CFRP ? Cela tient à ma position subjective de l'époque. J'étais à Bonneuil. C'était mon premier stage d'étudiant en psychologie, puis j'ai été embauché, j'y ai travaillé. C'est un lieu que j'ai beaucoup investi, auquel je dois beaucoup dans ma formation. En même temps, il n'y avait pas vraiment pour moi de distinction fondamentale entre Bonneuil et l'École freudienne de Paris. C'était un élément de l'École freudienne de Paris, d'abord parce que les réunions d'équipe avaient lieu à l'EFP, et Lacan donnait de l'argent, investissait Bonneuil, etc. Je suivais plusieurs séminaires, ceux de Melman, de Diane Chauvelot, à l'EFP, et surtout je travaillais dans des cartels. J'ai commencé à pratiquer la psychanalyse en 1977 mais j'ai un peu différé un engagement plus radical à l'École freudienne parce que j'avais repris des études de médecine en étant à Bonneuil. Il est vrai que les liens d'amitié avec les gens avec qui je travaillais n'auraient pas dû *a priori* m'orienter vers le CFRP. Les amis avec qui j'étais en cartel – les gens de ma génération – ont plutôt rejoint l'École de la cause. D'ailleurs, au moment de la dissolution, jusqu'à la création du CFRP, j'étais dans un cartel – de lecture théorique dans un premier temps puis qui s'est transformé en cartel clinique – avec Jacques-Alain Miller, dont je garde un excellent souvenir. J'avais un transfert évidemment sur Maud Mannoni et un sentiment de dette envers elle : c'était la première personne à me faire confiance sur le plan clinique.

Au moment de la dissolution, les deux Mannoni avaient du mal à s'orienter, car ils s'étaient tenus depuis un certain temps en retrait de l'École freudienne de Paris. Maud Mannoni raconte même qu'elle a téléphoné à Dolto pour lui demander son avis. Ils se sont retrouvés au CERF. Les personnes qui travaillaient à Bonneuil se retrouvaient un peu partout, certaines avaient signé le référé, d'autres étaient complètement engagées avec Lacan, d'autres se retrouvaient au CERF, etc. Il y avait de nombreuses discussions avec Maud Mannoni. Elle envisageait de faire de Bonneuil un lieu de formation et de recherche clinique et théorique qui serait transassociatif, sur la psychanalyse d'enfants, ouvert à toutes les associations, sur le modèle de la Tavistock Clinic en Angleterre. Elle a donc envoyé une lettre à un certain nombre d'analystes, et elle a été très surprise par le nombre de personnes qui ont répondu présent, y compris d'anciens de l'École freudienne. Cette réponse massive a porté l'acte de fondation au-delà du projet initial.

Cette association s'inspirait un peu de Bonneuil : l'idée d'une institution minimale, d'une association la plus ouverte possible. À tel point que les premiers statuts déposés, dont les statuts actuels gardent la trace, étaient les statuts standard proposés par la préfecture de police. Les Mannoni pensaient que l'institution était un mal sans remède, mais dont on ne pouvait se passer, un mal nécessaire. La formation de l'analyste, le trajet de cette formation, est imprescriptible, et ne peut se régler par aucun système. Toute nomination, habilitation d'analyste, ne peut que rater son objet, être toujours inadéquate ; mais est-ce une raison suffisante pour ne pas s'y risquer ?

Cette association réunissait beaucoup d'anciens membres, d'anciens AME et AE de l'École freudienne de Paris, mais avec un sentiment d'amertume à l'égard de Lacan et de ses choix institutionnels. Il y avait au départ une ambiance plutôt antilacanienne, avec quelques-uns dans un transfert à Lacan qui ne s'était pas démenti malgré la dissolution : Joël Dor, Catherine Mathelin, Claude Boukobza, etc. Je me suis parfois disputé avec Mannoni sur ce point. En revanche, la position qu'on essayait de soutenir ne nous marginalisait pas pour

autant. Quelque chose dans la façon de fonctionner de Mannoni faisait qu'il n'y avait pas de fonction de maître dans l'association. Les diverses orientations étaient toutes possibles. Elle constituait une position d'exception, mais c'était une exception qui n'en était pas une, elle gardait d'une certaine façon la place vide, la place vide de l'exception. Elle pensait – je ne souscris pas à cette position – que les conflits théoriques étaient souvent des conflits d'hommes, des débats de prestance. En même temps, elle laissait une très grande liberté. Elle ne cherchait pas à contrôler le travail scientifique. Elle était informée par courrier, comme tout le monde, du thème des journées d'étude : elle ne cherchait pas à contrôler le thème, les invités, l'organisation. Elle pouvait néanmoins parfois prendre position fermement sans pour autant engager l'association. Le CFRP, avec le temps, a commencé à être moins isolé, à reprendre lien avec d'autres associations de la communauté analytique.

PSYCHANALYSE : Comment s'est effectuée la transformation en l'Espace analytique ?

A. Vanier : Il y a eu en 1994 un conflit institutionnel. Le CFRP a été dissout en 1995. Deux associations en sont nées : la Société de psychanalyse freudienne et Espace analytique, fondé par Maud Mannoni.

PSYCHANALYSE : Cela nous renvoie à l'histoire de la dissolution de l'EFP. On remarque que, pour les associations de l'époque, y compris celle de l'École de la cause freudienne, il y a toujours un nom important de quelqu'un qui prend les choses en main... même si cela devient très différent par la suite. Il faudra sans doute revenir sur cette question du transfert. Encore que, paradoxalement, à l'École de la cause freudienne, c'est peut-être là que le nom de ce « quelqu'un », Miller, avait le moins de poids. En tout cas, il ne mobilisait pas (pas encore) le transfert de tous ceux qui avaient répondu à Lacan.

J.-P. Lebrun : En Belgique, au moment de la dissolution, le choix était justement entre Miller et Melman.

PSYCHANALYSE : Ce n'est pas sans rapport avec ce dont témoigne Alain Vanier.

J.-P. Lebrun : Mais c'était peut-être encore plus tranché. Parce que la majorité des Belges qui allaient en contrôle ou en analyse chez Lacan ont d'office obéi au mot d'ordre de ce dernier, ils ont envoyé leur lettre et ont finalement suivi Miller. D'autres, qui n'allaient ni en contrôle ni en analyse chez Lacan, se sont trouvés embarrassés de cette sorte d'engouement général auquel ils ne participaient pas... Ils participaient à l'intérêt pour l'enseignement de Lacan mais ne faisaient pas transfert sur sa personne comme telle. Mais une condition supplémentaire a quand même dû beaucoup jouer. En Belgique, c'était très clair : pour ne pas suivre Miller, c'est-à-dire suivre la personne de Lacan, à ce moment-là, il fallait pouvoir se le permettre, il fallait avoir des assises extérieures. En effet, tel parmi nous qui a suivi Melman a vu sa salle d'attente se vider en trois temps trois mouvements. Il a été désavoué par tous les collègues avec qui il travaillait, et il a perdu la majorité de sa clientèle. Ceux qui ont suivi Melman, soit parce qu'ils étaient inscrits à l'Université qui leur assurait une « subsistance », soit parce que, comme moi, leur clientèle était en province, n'étaient aucunement tributaires des enjeux institution-

nels entre analystes. C'est un facteur dont on parle peu mais qui a été déterminant. On ne pouvait donc vraiment choisir que si on n'était pas inféodé pour des raisons x, y, z à... Cela paraît assez impressionnant après coup.

A. Vanier : Je ne sais pas si le transfert était sur Miller dans l'École de la cause, mais l'adhésion à l'ECF nous était présentée comme synonyme de suivre Lacan, c'était, selon ce discours, la seule façon de lui être fidèle. *A contrario*, le CFRP était un lieu pluraliste, sans doute lié au fait que Maud Mannoni était également membre de l'IPA, parce que appartenant à la Société belge de psychanalyse. Il y avait donc une pluralité d'orientations théoriques, tous n'étaient pas lacaniens dans cette association. Cela m'a obligé à faire un certain chemin : pouvoir penser qu'on pouvait travailler avec Lacan tout en n'allant pas nécessairement dans l'association dont on nous disait qu'elle était la seule. Disons que j'ai assumé ce choix-là en n'ayant pas le sentiment véritablement de le faire. J'ai eu le sentiment de le faire plus tard, et j'ai confirmé ce choix.

PSYCHANALYSE : Si nous choisissons une association, un type d'association, c'est sans doute parce que c'est la formule qui convient le mieux à l'idée que nous nous faisons chacun de la psychanalyse, ce qui permet le mieux de soutenir notre pratique, ou le rapport au discours analytique dans lequel nous sommes engagés. Situez-vous cet engagement en fin de vos parcours d'analysants ?

J.-P. Lebrun : Non, plutôt en son cours.

A. Vanier : Pour moi ce n'était pas en fin.

PSYCHANALYSE : C'est important, parce que cela explique le fait que le transfert ait un tel poids... Un certain nombre de psychanalystes et d'analysants dans et autour de l'ECF n'avaient, semble-t-il, aucun transfert sur Miller. Il leur était même assez inconnu, faute d'être lui-même psychanalyste à l'époque.

La lecture que nous faisons quelquefois de la dissolution de l'École freudienne de Paris, c'est que Lacan changeait son concept d'École. Même si la formule « la Cause freudienne aura son école » n'est pas de Lacan, puisque certains la contestent, elle enregistre le fait que le concept d'École ne coïnciderait pas avec celui d'association. Peut-être même la passe permettrait un nouveau concept d'École. Dans « L'étourdit », Lacan suggère l'idée qu'une école de psychanalyse n'est pas absolument identique au mode institutionnel associatif de l'École freudienne (une institution plus qu'une École au sens analytique). Cette distinction entre institution (association) et École est-elle pertinente pour vous ? Peut-être une des façons de répondre passe par l'examen de la façon dont vos institutions traitent la question de la passe. La procédure est-elle reprise ou non ?

J.-P. Lebrun : Je suis d'accord avec cette proposition. Il me semble que le travail de l'analyste est incompatible avec cette sorte de statufication juridique et administrative exigée par l'institution. L'analyste doit être un travailleur permanent. Il y a quelque chose d'incessant, dans la remise « sur le métier », qui fait qu'à mon avis le terme d'école convient mieux. Mais, en même

temps, cela n'est qu'un idéal. Je fais partie de l'Association lacanienne internationale et de l'Association freudienne de Belgique. Cette dernière s'est constituée à l'intérieur même de la Belgique en association distincte de l'ALI bien qu'entièrement inscrite dans celle-ci pour des raisons au départ purement légales mais qui sont loin de n'avoir que des conséquences administratives, puisque l'Association freudienne de Belgique actuellement n'adhère pas à l'entière-té du programme de l'ALI. C'est non pas pour des raisons de choix de type d'institution mais pour des raisons de personnes présentes dans notre association. Quant à la passe, il n'en est pas vraiment question à l'Association lacanienne internationale. Elle y a été envisagée, mais rapidement abandonnée. Remarque très curieuse : la nomination ou la reconnaissance des analystes membres de l'École, finalement, se fait par le biais du bureau, donc indirectement via la personne de Melman.

PSYCHANALYSE : Cela pour l'ALI France !

J.-P. Lebrun : En Belgique, il y est encore moins question du dispositif de la passe puisque l'association internationale à laquelle nous sommes liés ne la met pas en place, et que nous avons d'autres systèmes que l'on expérimente, beaucoup plus traditionnels, comme aller parler de son analyse, de son trajet. Ce sont des procédures classiques, tout à fait en deçà de cette question.

PSYCHANALYSE : La passe demeure-t-elle une question ou une croix a-t-elle été mise dessus ?

J.-P. Lebrun : À mon avis, c'est plutôt la conséquence d'une difficulté du travail collectif à poser cette question. Je regrette beaucoup que notre association belge ne soit pas une école dans les faits, pas seulement dans sa dénomination. Le principe de son regroupement est effectivement celui d'une association. Elle regroupe des personnes qui sont par ailleurs chacune au travail, mais nous n'arrivons pas, et c'est mon regret, à ce qu'il y ait un vrai travail collectif.

PSYCHANALYSE : Vous avez donc l'idée qu'un travail collectif ferait exister l'École comme différente d'une association.

J.-P. Lebrun : Il y a de ça. Il y a quelque chose d'important dans cette distinction. J'attends d'un groupe d'analystes qu'il soit capable de travailler collectivement des questions, autant bien sûr celle de la formation que celle de la reconnaissance du statut d'analyste, fût-ce momentanément, ou selon telle ou telle procédure... Mes collègues estimeront peut-être qu'ils font un travail en ce sens, et c'est sûrement vrai. Mais il n'y a pas le travail collectif sur les incidences directes du désir de l'analyste et de la transmission : c'est ce que la passe questionne, spécifiquement. Et cela n'est pas repris au niveau de l'association lacanienne internationale non plus, pour d'autres raisons. Cela dit, il convient de relativiser : on ne peut pas dire non plus qu'il n'y ait rien, on voit des trajets, des scansion, des moments où des personnes prennent certaines positions et pas d'autres. Je ne fais pas de la passe le dieu tout-puissant qui réglerait toutes les questions. Cependant, la question de l'absence du dispositif mérite d'être posée.

A. Vanier : Mannoni n'a pas toujours été opposée à la passe, puisqu'elle a désigné des passeurs à l'EFPP. Les impasses de la cooptation sont évidentes et son risque n'est pas absent de la passe.

Fondamentalement, c'est évident, la psychanalyse est contradictoire avec les modes de regroupement. En même temps, elle ne peut s'en passer. Avec la passe, Lacan a créé une situation impossible, en mettant au centre précisément ce qui ne peut pas faire communauté ; c'est ce que l'on peut constater dans l'histoire qui reste à faire des groupes lacaniens après la dissolution. La plupart des conflits ont encore tourné autour de la question de la formation des analystes. Philippe Jullien a pu affirmer que la durée moyenne de vie d'une association était le temps de la formation d'une génération d'analystes, et qu'ensuite elle éclatait... peut-être au moment où les analystes se sentent mis en question, lorsque l'institution interroge la formation des nouveaux analystes. À Espace, ce qui faisait ma difficulté au début, mais qu'aujourd'hui je considère comme très précieux, c'était la pluralité des orientations et des références. Qu'Espace soit aujourd'hui fermement ancré dans l'orientation lacanienne ne signifie pas que Lacan soit la référence exclusive ni même principale de tous. Certains collègues d'Espace analytique travaillent surtout avec Winnicott, Klein, Dolto, etc. Bien sûr tous avec Freud. Cette disparité, cette hétérogénéité est une chance parce qu'elle nous oblige à mettre à l'épreuve ce qui parfois risque de fonctionner comme un credo, comme un signe de ralliement, un trait d'union dans l'institution. Le texte de Lacan, son nom comme les autres, n'est pas à l'abri de fonctionner comme ce qui permet de rejeter la chose analytique. On peut se dire qu'il y a une régulation possible dans le dispositif de la passe parce qu'on va justement traiter ce problème.

Je m'étais intéressé à l'idée d'une passe commune à plusieurs associations, qui a été depuis mise en place par l'École de psychanalyse Sigmund Freud et par La Lettre lacanienne. Une autre expérience se met en place à l'intérieur de l'Inter-associatif. Peut-être une manière de distinguer l'école de l'association. Le problème dans les groupes lacaniens revient souvent à séparer le bon grain de l'ivraie : d'un côté le bon grain d'une école, idéalisée, qui réussirait à faire communauté autour de ce qui y objecte, et de l'autre l'ivraie de l'association qui serait la face sociale. Mais l'association aussi a sa valeur, et l'organisation de l'association n'est pas nécessairement quelconque. Sous prétexte qu'il y aurait quelque chose de précieux au niveau de l'école, on laisse les choses se faire au niveau de l'association. L'association doit-elle se réunir autour d'une figure qui assume le semblant de maîtrise, voire qui l'incarne ? Un semblant qui l'incarne pour éviter la création d'une foule bureaucratique qui doit se soumettre à un certain nombre de règles de fonctionnement. Les configurations de la foule sont sans espoir. Freud parle de l'Église ou de l'armée. Il situe l'identification au chef et le statut de l'objet. Mais quel est le statut du texte toujours présent dans les regroupements contemporains ?

Cette pluralité fait que nous n'avons pas, dans notre association, de doctrine officielle de la fin de l'analyse ou du passage à l'analyste. Nous avons cependant un dispositif mis en place, que j'avais proposé en son temps. Il n'est pas situé dans le temps de la passe, dans le temps du passage à l'analyste, mais s'adresse à quelqu'un qui est supposé avoir une pratique analytique déjà ancienne.

Dans la procédure que nous avons envisagée, le candidat choisit deux personnes, dont l'une peut être extérieure à l'association. Il s'agit de lutter contre la pente des institutions à organiser leur clôture. L'autre personne est choisie parmi les membres de l'association. Puis le candidat tire au sort deux personnes dans la liste des membres. Ces quatre personnes plus le candidat se réunissent un minimum de quatre fois. Ce jury travaillera sans prescription de

contenu, mais autour du parcours, du trajet d'une formation. Si le jury dit oui, le candidat est nommé analyste membre d'Espace analytique.

Cela étant, il faudrait interroger le statut, au regard de la passe, des tranches d'analyse successives. Est-ce qu'on repasse ? Lacan disait qu'il ne cessait de faire la passe. On s'aperçoit que le jury commence à fonctionner quand les jurés se déprennent de leur fonction de jurés. Quelque chose chute à moment donné. 4 + 1, c'est un cartel qui se met au travail. Certains jurys se sont quasiment transformés en jury de passe ; d'autres se sont retrouvés à écouter des analystes chevronnés qui arrivaient d'autres associations, interrogeant leur trajet dans la communauté analytique. Pour ces derniers, le jury était l'occasion d'une sorte d'analyse, un lieu où il était possible d'analyser ce que signifiait, dans leur formation et leur trajet analytiques, leur inscription dans une série de lieux institutionnels : comment se sont-ils positionnés, pourquoi ces choix ?... La décision du jury distingue l'analytique, l'organisation institutionnelle et l'administratif. Le fait de nommer quelqu'un n'est pas contrôlé par le conseil d'administration ou le bureau, qui ne font qu'entériner la décision du jury.

PSYCHANALYSE : Dans un entretien paru dans la revue *Che vuoi?*, vous laissez entendre que les membres étaient nommés à Espace après un certain nombre d'années de pratique comme analystes. Cela suggère une question latérale qui est celle des « jeunes ». L'École de la cause freudienne a créé des dispositifs pour maintenir des groupes de personnes (dont les analysants, les jeunes praticiens, etc.) sous transfert. Comment est pensé ce lien à l'institution des personnes qui s'installent, qui commencent, ou qui simplement s'intéressent à la psychanalyse à travers vos associations ?

A. Vanier : L'institution intervient pour valider ce qui s'est fait, pour reconnaître un trajet qui est souvent sinueux, compliqué, divers, mais jamais prescrit. Aux auditeurs libres, on demande au bout d'un an au minimum de se faire connaître et de dire ce qu'ils vivent, de livrer un témoignage. Ensuite, il y a les adhérents. Pour être adhérent, il faut le demander. Une commission d'admission reçoit ces demandes. Les adhérents soit sont des analystes en formation, soit ont une pratique se référant à la psychanalyse. Certains ont une pratique qui se réfère à la psychanalyse dans le sens très large du terme : ils travaillent dans des institutions, ils sont en analyse, etc. On leur réserve une place. À partir de là, il y a deux catégories d'analystes : celle des analystes praticiens adhérents et celle des analystes membres. Devenir membre suppose de s'engager dans la question de la formation, et surtout d'enrichir la pluralité et de contribuer aux dispositifs : qu'est-ce que la formation d'un analyste ? Qu'est-ce que le passage à l'analyste ? Comment éviter ce qui a été une impasse ? Nos jurys sont un laboratoire dont l'expérience est interrogée dans le séminaire des membres.

Le problème de la passe ou de tout dispositif dans l'institution est que cela peut devenir le lieu d'une demande de conformité.

PSYCHANALYSE : Mais n'y a-t-il pas ceux qui en profitent pour défaire la conformité, enregistrer le nouveau ?

A. Vanier : Toute association secrète une demande de conformité. Si la passe est l'expression du désir du *leader*, alors elle devient elle aussi instrument de pouvoir...

PSYCHANALYSE : C'est la mort de la psychanalyse. Renvoyons la balle de votre côté, Jean-Pierre Lebrun. Le fait qu'à Espace les membres ont une expérience suggère une question, celle des « jeunes », qui n'est peut-être pas pertinente pour vous. Nous pourrions dire quelques mots sur la façon dont vous voyez l'essaimage – si l'on entend par là la dispersion des associations nées de la dissolution de l'École freudienne de Paris. La culture de l'École de la cause freudienne en proposait une vision plutôt péjorative. Aujourd'hui, en voyant comment chacun tente de se débrouiller avec la psychanalyse, l'essaimage pourrait bien s'avérer finalement la preuve qu'il y a quelque chose du réel de la psychanalyse qui ne se loge nulle part, et que chacun, en allant quelque part, a essayé de s'appuyer sur ce réel inlogeable. Comment analysez-vous la situation actuelle ?

J.-P. Lebrun : Sur la question des « jeunes » et des « moins jeunes », nous n'avons pas en Belgique ce qu'on appelle les membres candidats, les membres adhérents et les membres praticiens. Il existe un moment où on fait le point pour savoir si oui ou non les personnes candidates ont déjà montré leur engagement dans la psychanalyse dans l'association. « Membre » est donc un statut qui demande un passage par un examen de la candidature. Et il y a encore un palier pour pouvoir se dire praticien et être entériné par l'association. C'est une procédure beaucoup plus limitée que la passe, et, à mon avis, assez faible. Sans discréditer ce qui est ainsi mis en place par mes collègues, il faut reconnaître qu'il n'y a pas beaucoup d'invention, et que le résultat recueilli est relativement pauvre par rapport à l'enjeu. Cela veut quand même dire que, pour un jeune, ce n'est pas si facile de passer au statut de membre, qu'il faut du temps. Il y a d'ailleurs chez nous une évolution assez intéressante : très peu le souhaitent. Parce que les instances en place apparaissent comme un appareil de dinosaures qui tiennent les rênes du pouvoir. Deux ou trois fois, on a refusé à des personnes de faire partie de l'association en tant que membres. Du coup cela a créé une situation difficile.

Catherine Mathelin : Pour répondre à la question des jeunes, je voudrais dire que les jeunes adhérents praticiens d'Espace sont très contents de l'être et qu'il n'y a pas cette idée de dinosaures que seraient les membres. Il y a plutôt l'idée qu'il y a un temps pour tout. Les adhérents praticiens profitent de toutes les activités : tous les séminaires, tous les groupes de travail leur sont ouverts ; ils peuvent en proposer, assurer des enseignements. Ils savent que demander à être membres impliquera un autre type d'engagement dans l'institution. Il y a une ambiance très particulière à Espace : il n'y a pas les vieux qui détiendraient le pouvoir et les jeunes qui ne l'auraient pas.

PSYCHANALYSE : Pouvez-vous dire un mot des rapports avec les autres associations, puis de vos réactions devant les avatars législatifs, puisque vous y avez tous été engagés de manière différente ? Sans doute pourriez-vous en profiter pour évoquer l'état du lien social contemporain, l'avenir de la psychanalyse. Cela rejoint notamment les travaux de Jean-Pierre Lebrun autour d'*Humus*.

J.-P. Lebrun : Que dire sur l'essaimage et les difficultés interassociatives ? L'essaimage n'est pas la voie que l'on a choisie en Belgique, pour des raisons déterminées. Personnellement, j'ai toujours été très mal à l'aise avec la multiplication des groupes bien qu'intéressé par certains cas

de figure. J'ai eu rapidement le sentiment, à tort ou à raison, que le rapport à l'inconscient devait prévaloir sur le rapport aux institutions analytiques et que c'était la prise en compte du transfert qui me semblait caractériser, même si c'est à chaque fois très différemment, tous ces groupes. J'ai toujours essayé, depuis de nombreuses années, de tisser des fils entre institutions différentes. La dissolution de l'École freudienne de Paris, l'école de Lacan, avait déjà eu lieu en France avant de produire ses effets en Belgique. C'est cette dissolution qui a rendu possible la création actuelle de tous ces groupes lacaniens. Pendant plus de vingt ans, ces groupes sont restés sans se parler, ou, pire, avec des charges de haine féroce souvent entretenue par de l'imaginaire. Les personnes de l'École de la cause, par exemple, avaient l'impression qu'elles avaient à réagir à une haine violente à leur égard. Alors que la haine contre elles ne tenait qu'aux manières qu'elles utilisaient, par exemple pour tenter de s'imposer à tout prix ou pour contraindre leurs auteurs au caviardage de toute citation des collègues lacaniens qui n'étaient pas de leur bord.

PSYCHANALYSE : Vous évoquiez cette méfiance qu'il a fallu vaincre.

J.-P. Lebrun : En Belgique, à la suite de l'amendement Accoyer et de ses conséquences en France, il a été possible de réunir les psychanalystes de tous bords – aussi bien de l'IPA, de l'École de la cause que des groupes qualifiés par d'aucuns de nébuleuse lacanienne – autour de la table pour tenter de faire face à l'éventuel conflit avec les autorités politiques. Le seul fait d'arriver à se reparler a été bénéfique : cela a eu un effet massif de désimaginarisation de tous les côtés. Je ne sais pas où cela va mener, mais il n'est pas impossible que cela soit opérant. En attendant, je trouve que cela reflète une réalité très embarrassante qui est ce que vous appelez l'essaimage des groupes lacaniens, et d'une certaine manière de la psychanalyse elle-même. Une centaine de membres de la société belge sont à l'IPA, environ une centaine de membres sont liés à l'École de la cause, et il y a quatre cents personnes dans la nébuleuse. Telle est l'amplitude de l'éventail... au moment où les problèmes d'immixtion éventuelle des pouvoirs politiques se posent, au moment où la psychanalyse se confronte à des questions auxquelles elle n'a jamais eu à faire face sur le plan social, et compte tenu des effets sur la formation des jeunes analystes. Il est quasi sûr aujourd'hui que les plus jeunes ne pratiqueront pas derrière un divan la majorité de leur temps. Il est en effet évident que les psychanalystes de demain vont tous passer un grand morceau de leur existence dans une crèche, dans un service éducatif, dans une institution hospitalière... Quel rapport auront-ils avec la question du hors-cure ? Cette question devient tout aussi importante que celle de la cure. Au moment où ces questions cruciales se posent, les analystes n'ont rien d'autre à faire que de s'essaimer d'une telle manière que ce qui les différencie entre eux est devenu à ce point important qu'il n'y a plus moyen de repérer ce qui les unit au-delà de toutes leurs divergences. Je trouve tout cela très délétère pour la psychanalyse. Si nous n'arrivons pas à régler cela, c'est une catastrophe. Parce que, à moyen terme, même pas à long terme, j'y vois la cause d'une perte de pertinence de la psychanalyse dans le discours social. La situation est très délicate. Ce n'est pas pour cela que j'ai envie de me soumettre à telle orientation ou à telle autre. Je ne veux pas nier pour autant les différences, qui sont souvent l'aboutissement de toute une série de perceptions importantes, je ne vais pas nier non plus que des fonctionnements institutionnels dif-

férents déterminent des refus, même des récusations. Il n'empêche que cela véhicule quelque chose de négatif. La communauté analytique est à maintenir au travers de tous ces avatars. Mais à ne pas nous être préoccupés pendant des années des autres associations sous prétexte d'être les maîtres à bord dans chacune de nos propres associations, nous risquons de ne plus identifier ce qui fait unité dans la psychanalyse. À force de perpétuer les conflits virulents des générations précédentes, on en viendrait à annuler la pertinence de la psychanalyse elle-même. Cela me pose problème même si je peux comprendre.

Ainsi, même au sein de la Société liée à l'Internationale, émergent des concepts qui remettent en question leur manière de fonctionner. Par exemple, l'introduction du négatif, ou d'autres concepts auxquels nous sommes habitués du côté lacanien. La façon dont ils interpellent l'œuvre de Lacan aujourd'hui montre qu'eux aussi sont sensibles aux mêmes questions que nous, qu'ils essaient de comprendre ce qui est en jeu. Quand on voit par ailleurs le fossé qu'il y a avec les pratiques comportementales par exemple, il ne me semble pas possible de poursuivre en toute légitimité les petites guerres entre clans ou entre sous-clans, alors que l'enjeu de la guerre se passe ailleurs. Il se joue dans la reconnaissance ou non du transfert, du sujet, de l'inconscient... Ce sont vraiment des enjeux de taille. Nos divisions face à cette guerre qui se prépare sont une aberration.

Mais je me rends bien compte que je vais à l'encontre du mouvement général en France. Comme je suis en Belgique, une frontière me protège. Pour des raisons sur lesquelles je n'ai toujours pas le dernier mot, les collègues de l'École de la cause se sont rapprochés des autres analystes, sans doute d'avoir été un peu mis à mal dans la position qu'ils ont crue extrêmement valorisante qu'ils avaient prise à Paris, mais où ils se sont quand même cassés les dents. Il vaut finalement mieux ne pas être contre tout le monde...

Il ne s'agit pas seulement de la question de la réussite de tel ou de tel groupe d'analystes. À long terme, c'est la question de la psychanalyse qui est en jeu. Est-elle capable de tenir la route collectivement, institutionnellement, malgré toutes les difficultés des psychanalystes à exister ensemble – puisque l'analyse pousse tellement au singulier qu'à la limite ils n'existeraient plus que tout seuls, ce qui serait une aberration ? Vont-ils pouvoir suffisamment s'entendre pour faire face au discours social dans lequel ils sont emportés ? S'ils ne le font pas, je crains que la psychanalyse ne dépérisse. Je ne le souhaite pas, donc j'essaie de travailler comme je peux à la constitution d'une unité suffisante. Mais je ne lie pas la réussite de cette entreprise au seul fait que nous arrivions ou non à nous faire reconnaître dans notre spécificité par les pouvoirs publics. Par exemple, un projet est en train de se mettre en place indépendamment des problèmes politiques, qu'on a d'ailleurs voulu séparer de nos divergences. Il s'agit d'un travail de confrontation de nos visions théoriques. Quelques journées sont donc prévues pour septembre ou octobre, pour l'ensemble de la communauté analytique de Belgique, toutes tendances confondues. Ce n'est pas rien mais c'est encore loin d'être suffisant.

PSYCHANALYSE : Pouvez-vous dire un mot sur l'objectif que vous visiez concernant les projets français de réglementation ? On a l'impression qu'il y avait deux positions sur ce point : ceux pour lesquels il s'agissait de limiter les conséquences, de faire en sorte que la psychanalyse ne se trouve pas prise par la loi autant que faire se peut puisqu'il y a ce terme de psychothérapie, et d'autres qui au contraire seraient allés beaucoup plus loin dans le sens d'une juridiction.

J.-P. Lebrun : Ces postures étaient les mêmes que celles présentes à l'intérieur d'Espace.

PSYCHANALYSE : Sur une position de refus de la réglementation de la psychanalyse en Belgique ?

J.-P. Lebrun : Sur une position de refus, mais en même temps sans être dupes qu'il va falloir quand même y aller. Parce que je ne vois pas comment on va échapper à la question de l'évaluation. On peut comprendre que l'État dans sa conception actuelle veuille protéger les gens de la multitude des psychothérapies. Dans ma rue, il y a trois psychothérapeutes... Ce n'est pas possible que cela continue...

A. Vanier : Sur le plan concret, les choses changent avec la nouvelle génération d'analystes. De moins en moins d'analystes ne pratiqueront que la psychanalyse. Ils investiront à côté, à l'hôpital, dans diverses institutions de soin. Nous ne pouvons donc pas nous désintéresser du collègue qui travaille dans les hôpitaux psychiatriques, dans les hôpitaux généraux, etc. Et je crois en plus que la psychanalyse ne peut pas fonctionner si elle se coupe de cela, si elle est isolée. Elle a besoin d'être engagée dans ces lieux. Nous voyons ce qu'on est en train de faire dans la psychiatrie actuelle. Si elle ne se saisit pas de ces questions, la psychanalyse perdra du terrain. Peut-être dans ces lieux la psychanalyse peut se réinventer.

PSYCHANALYSE : Cela va nous orienter vers le dernier volet de notre entretien. En effet, il faut qu'on s'empare de ces questions qui sont à l'articulation de la psychanalyse et du lien social, et que la législation nous impose d'examiner. L'amendement Gouteyron, les rapports Cléry-Melin, tout ce qui a existé en France, les modalités que cela prendra sans doute en Belgique et que ça a eu en Europe, sans doute est-ce solidaire d'un certain état du lien social contemporain et notamment du fait que la santé devienne une des valeurs marchandes nouvelles. Il est peu probable que le gouvernement s'intéresse à nous pour rien. C'est peut-être l'occasion de parler du diagnostic que nous faisons sur le lien social contemporain, puisque Jean-Pierre Lebrun est à l'origine d'un certain type de travail, et qu'Alain Vanier a participé au lancement de Bonneuil. Plus généralement, l'avenir de la psychanalyse ne peut se penser et se préparer sans prendre en compte l'état actuel de la société et son avenir. Ce n'est pas étranger à l'idée que vous, Jean-Pierre Lebrun, avancez de la fonction de la psychanalyse dans le monde social.

J.-P. Lebrun : Beaucoup d'analystes ne se reconnaissent pas dans l'idée que la psychanalyse comporte une importante dimension anthropologique. Lacan lui-même n'aimait pas que la psychanalyse soit considérée comme une anthropologie, et il a déclaré aux étudiants en philosophie qu'elle n'en était pas une. Mais il y a un repérage possible, grâce à la psychanalyse, d'une dimension anthropologique irréductible. D'ailleurs, c'est bien ce que Lacan a fait, en référant la découverte freudienne au fait que nous sommes des êtres parlants. Cela a des conséquences anthropologiques radicales. Et des diverses disciplines actuelles à l'ordre du jour, économie, linguistique, sociologie, etc., je n'en vois aucune en dehors de la psychanalyse capable de dire ce que la condition humaine doit à la parole. Qui va encore aujourd'hui soutenir que l'humain est congruent avec un ensemble de lois qui le conditionnent, les lois de la parole et

du langage ? Qui va s'émerveiller de ce qu'on parle ? Il y a cela dans la psychanalyse, et c'est radical ; or c'est justement ce qui est mis en péril aujourd'hui.

Un travail de discernement, très subtil et très fin, est nécessaire pour voir d'une part ce qui relève d'un modèle social qui donnait son prix, son poids aux contraintes du langage, et qui en profitait pour installer un ordre qui n'est pas nécessairement impliqué dans cet ordre langagier, et d'autre part ce qui relève de l'ordre du langage. Il y a une confusion de taille là-dessus. Certains psychanalystes, Michel Tort et d'autres, poussent le pion jusqu'à dire : de toute façon, il n'y a pas de nécessité d'une référence ; le père n'a jamais servi à rien d'autre que d'introduire la limite et c'est terminé, parce que aujourd'hui nous sommes libres. C'est une ineptie. Inversement, d'autres disent : il n'y a pas moyen de se passer de ce fameux père dans sa position patriarcale de près ou de loin parce que, sinon, tout l'ordre symbolique s'effondre. À mon avis, c'est une autre ineptie. Trouver par quelle voie on va se trouver au plus juste va demander un gros travail de la part des psychanalystes, pour ne pas se laisser réduire ni à des révolutionnaires de chambre, des intellectuels libertaires, ni à des ringards qui ne voient et ne pensent que par l'ordre établi. Manifestement, nous sommes face à quelque chose de radical : tout simplement, la signifiante phallique n'est plus d'office reliée à l'anatomie. Pendant des siècles, signifiante phallique et différence des sexes étaient reliées, et donc la contrainte de la signifiante phallique prescrite par le langage était plus ou moins bien repérée au travers de la différence entre homme et femme. Nos ancêtres n'étaient pas si idiots puisqu'ils étaient parvenus à faire passer cette couleuvre difficile à avaler. Le problème est qu'aujourd'hui il y a là un petit glissement qu'il faut traiter, et dont la psychanalyse est d'ailleurs tout à fait responsable de l'avoir identifié, puisque c'est elle qui pour la cure individuelle dit : le pénis, ce n'est pas le phallus, et ce n'est pas parce que lui a un pénis qu'il a le phallus. Le phallus, c'est un semblant. C'est le signifiant de l'imparité. Dans une dimension collective, nous devons aussi tenir compte de cette question. Il n'y a plus la façon d'hier d'appréhender la contrainte phallique. Et d'aucuns dès lors disent : il n'y a plus de prix qu'on paye au langage, à ce qui nous parasite. Pour d'autres, il n'y a qu'un moyen, il faut rétablir la contrainte phallique via le patriarcat. Deux façons de dire tout aussi aberrantes. Entre les deux, le travail n'est pas simple, d'essayer de frayer la voie, d'autant plus que nous sommes précédés par une série de conséquences cliniques, qui tiennent à cette dissociation qui a eu lieu, telle celle, par exemple, entre la jouissance et la procréation. Nous sommes tous marqués par cette mutation, et nous en sommes encore à penser avec des modèles « Ancien Régime », de près ou de loin. C'est très délicat. Et nous sommes dépassés par la clinique. Nous attrapons de plein fouet une série de réponses à ces questions que nous n'avons pas encore bien nous-mêmes pu identifier. Dany Robert Dufour dit, je trouve sa formule assez jolie, qu'on a affaire à un éléphant qui nous surprend tout à coup dans la maison. Chacun en a un petit bout, l'un un petit bout par là, l'autre par là, et on n'a pas encore vraiment identifié l'importance de ce retournement, de cette mutation à laquelle on a affaire. Cela va contraindre les psychanalystes ou bien à lâcher prise, ou, au contraire, c'est l'intérêt, à se tenir à la hauteur de l'enjeu.

PSYCHANALYSE : Votre remarque suggère un lien avec ce qui précède. La structure du sujet se déduit, se vérifie à partir de la fin de l'analyse. Ce que nous savons de la structure, nous l'apprenons de la psychanalyse. Il y a ainsi une sorte de vérification de la façon dont le sujet se lie

à l'Autre et avec les autres, de la fonction du symptôme, etc. Si dans le même temps la psychanalyse, à travers ses associations, s'adresse à l'État pour en obtenir une garantie, et si les repères traditionnels (l'Œdipe, la castration, etc.) ne fonctionnent plus, pour des raisons de mutation du lien social dans une période particulière, les psychanalystes n'auraient-ils pas intérêt à se remobiliser paradoxalement ensemble, y compris sur les questions de l'analyse au sens le plus étroit du terme – pratique et théorie, jusqu'à la direction de la cure, la fin de l'analyse, la passe, soit les problèmes autour desquels ils se sont divisés ?

A. Vanier : On a surtout intérêt à se remobiliser sur les enjeux spécifiques de ce qu'est une analyse, pour justement traiter les problèmes auxquels nous allons devoir nous confronter. Et d'abord : faut-il ne pratiquer que la cure analytique pour être analyste ? Le fait d'avoir fait une analyse suffisamment avancée et de décider de ne travailler que dans le « social » (dans une crèche, dans un dispensaire...) empêche-t-il d'être reconnu comme analyste ? Hier on aurait dit : être psychanalyste, c'est recevoir des analysants dans le privé. Mais aujourd'hui ?

C. Mathelin : C'est la question qu'on s'était posée à Espace dès le début.

A. Vanier : C'est une question à laquelle nous allons devoir répondre. Tous les courants vont y être confrontés.

Pour revenir à la question précédente, nous sommes dans une situation paradoxale, de tension entre deux pôles. Cette tension plonge ses racines dans le même mouvement qui, venant de la science et des Lumières, nous réduit à la situation d'individu dans une population, pour revenir à Foucault. Et le pari de Freud est de prendre en charge ces restes du discours de la science et des Lumières. C'est ce qui fait que la psychanalyse a aussi un lieu d'origine dans le romantisme comme réaction aux Lumières. Lacan parle d'ailleurs de ses *Écrits* comme poursuivant le *débat* des Lumières. Cette tension traverse la psychanalyse. Ainsi de la question du père, si centrale dans l'œuvre de Freud. Retournant à Freud, Lacan dira qu'il a parlé du grand Autre pour laïciser Dieu. Que dire de la question du Nom-du-Père, avec tout ce que Lacan a pu dire à la fin de son enseignement, qui est parfois curieusement oublié ? Et que fait-on de la question des types cliniques ? Très couramment, dans des exposés ou dans des débats, on entend parler de l'hystérique, de l'obsessionnel, comme quelque chose qui règle le problème et enferme un individu sous une espèce immuable. Or, Lacan lui-même, à la fin de son enseignement, dit par exemple : « Les sujets d'un type, hystérique ou obsessionnel, selon la *vieille clinique*, sont sans utilité pour les autres du même type. » N'avons-nous fait qu'investir les catégories cliniques de la psychiatrie, en trouvant plus ou moins bien à nous y loger ? Sont généralement peu relevées ces formules de la fin de l'enseignement de Lacan qui sont en rupture, et qui, à chaque fois, témoignent toujours d'un souci peut-être plus radical que Freud de défaire ce qui prenait d'une certaine façon une consistance imaginaire. Tous ces retours de Lacan sur la cure et ses enjeux, ces rectifications de ce qui, se transmettant de sa parole, faisait peu à peu résistance me paraissent essentiels.

La psychanalyse est prise dans cette tension entre ces deux pôles. Il nous revient de prendre la question là où Lacan l'a laissée, en prenant la mesure du mouvement de son enseignement qui est rebelle à tout système. Il nous lègue finalement une figure contrastée de cette fonction du père qui se résume à une fonction séparatrice. Je pense au travail que Markos

Zafiroopoulos vient de faire autour de l'anthropologie et de la lecture de Lévi-Strauss. Il montre que le Nom-du-Père vient pour Lacan comme nom de cette fonction particulière qui doit tenter d'articuler ce qui est disjoint entre signifié et signifiant, et que Lévi-Strauss appelait le signifiant zéro, qu'il voit incarné différemment selon les cultures. Il y a toujours un flottement entre signifiant et signifié, et le Nom-du-Père est ce qui en rendait compte dans les sociétés occidentales monothéistes. C'est un enjeu non seulement intellectuel, mais aussi historique puisque cela concerne l'analyse du monde contemporain et la subjectivité de notre époque. Mais la prédiction est dangereuse, comme pour les psychanalystes qui s'acharnent à déchiffrer l'avenir, alors que nous n'avons que notre clinique pour nous enseigner. La dimension de la singularité qui fait que l'existence de la psychanalyse est garantie, qu'on aura toujours besoin de lieux pour parler, nourrit une foi peut-être irréflectée dans l'avenir de la psychanalyse. Pourquoi oublier que la religion sait très bien prendre ces choses en charge, fournir du sens là où il vient à manquer ? Il n'y a aucune autre garantie que la responsabilité que chaque analyste, tout autant que la communauté, se doit d'assumer dans la transmission de la psychanalyse. Les psychanalystes auront à choisir leur position. La solitude de l'analyste est différente de la posture solitaire et héroïque où s'abîme la belle âme. Serge Leclair disait que l'association de psychanalystes est la mise en commun des résistances à la psychanalyse, et pourtant elle est nécessaire à sa transmission. D'où l'enjeu d'un certain mode « d'éclatement », de stratégies permettant des brèches dans sa compacité.

PSYCHANALYSE : Nous arrivons au terme de notre entretien, et nous nous arrêtons aux portes d'autres questions... Il est effarant de voir l'institution psychanalytique, qui est l'endroit où la psychanalyse peut opérer dans une création, se constituer comme les Églises. Pourtant, ce n'est pas sans surprise que nous pouvons enregistrer ce que vous soulignez, l'un et l'autre, à partir de vos expériences associatives, d'invention dans la psychanalyse aujourd'hui.

A. Vanier : C'est l'un des enjeux actuels. Je le constate en contrôle, dans des petits groupes cliniques de travail, etc., une invention dans la pratique existe de fait. Mais personne n'ose le dire. Je crois que si on comparait notre façon de travailler avec la façon dont travaillaient nos aînés de la génération d'avant, on s'apercevrait que beaucoup de choses ont bougé.

C. Mathelin : Cela se dit plus facilement dans la psychanalyse avec les enfants, aussi pour des raisons structurales.

A. Vanier : Absolument. Pour les adultes, cela se dit beaucoup moins... Dans le débat officiel cela n'apparaît pas parce qu'il y a une chape de plomb sur le plan théorique, un appel à la conformité théorique, que Freud n'a jamais exigée. On rejoint le problème de la passe. Si la passe devient le point téléologique de toute analyse, si elle fonctionne comme point idéal d'une association, ne détermine-t-elle pas dès lors la façon dont on peut parler de la cure ? La cure a une visée, pas un idéal, disait Octave Mannoni.

J.-P. Lebrun : Alain Didier-Weil a une formule que j'aime bien. Il écrit à peu près ceci : « C'est fou le travail de l'analyste qui fait tout cet énorme travail d'analysant pour essayer de faire tomber le manteau, et dès qu'il sort de son divan, il se précipite pour le ramasser ! »